

# LE LUXEMBOURG 1960-2010

## Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010

Auteur: Jean Ries  
20 juin 2012

50 ans | STATEC

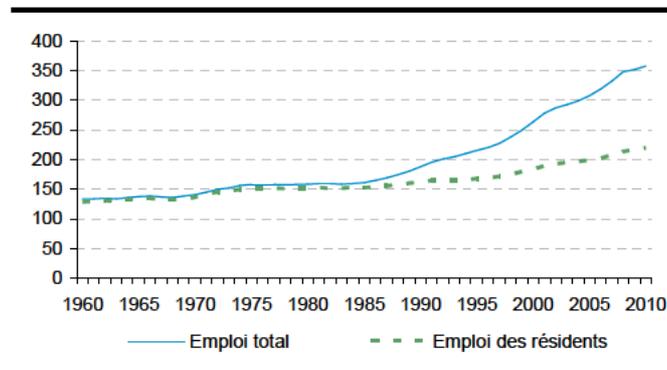
Institut national de la statistique  
et des études économiques

Entre 1960 et 2010 l'emploi total a presque triplé. Le vrai essor du marché du travail a eu lieu entre 1986 et 2008 avec l'arrivée en masse des travailleurs frontaliers. La part des travailleurs frontaliers est passée de 3% en 1961 à 44% en 2010. Près d'un travailleur frontalier sur deux est originaire de France. La part des travailleurs de nationalité luxembourgeoise baisse de 79% en 1961 à 29% en 2010. L'emploi dans le secteur des services s'est développé en force, tandis que l'emploi industriel a légèrement reculé. En 2010, l'emploi indépendant ne représente plus que 6% de l'emploi total, contre 28% en 1960.

### Entre 1960 et 2010 l'emploi total a presque triplé

L'emploi total au Luxembourg est passé de 132 700 personnes en 1960 à 358 600 personnes en 2010. Ceci correspond à une croissance annuelle moyenne de 2%. Ces chiffres couvrent les travailleurs salariés et indépendants et englobent les travailleurs résidents et les frontaliers. L'emploi des résidents passe de 128 700 en 1960 à 219 900 personnes en 2010. Avec 1.1% par an il s'est accru moins vite que l'emploi total.

Graphique 1: Evolution de l'emploi total et de l'emploi des résidents (en 1 000 personnes)



Source : STATEC, AMECO

Au cours de la période de 1960 à 2010 la croissance de l'emploi connaît quatre phases. Dans une première phase, allant de 1960 à 1968, la croissance est modeste avec 0.3% en moyenne annuelle. Une fois la récession des années 1966/67 surmontée, l'emploi au

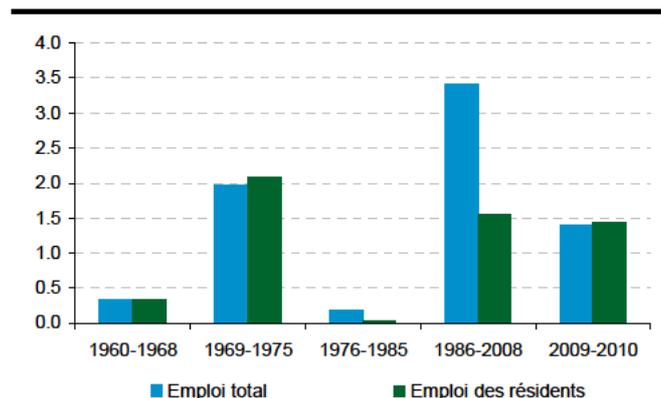
Luxembourg progresse de manière plus substantielle, avec un rythme de 2% par an de 1969 à 1975. Ensuite, entre 1976 et 1985 l'emploi n'augmente quasiment plus. Ceci est dû aux effets des deux chocs pétroliers (en 1973 et 1978) ainsi qu'aux effets de la crise sidérurgique qui s'est produite dans la foulée. Durant la période allant de 1960 à 1985, l'emploi total et l'emploi des résidents ont augmenté dans les mêmes proportions.

### Le vrai essor du marché du travail a eu lieu entre 1986 et 2008

L'année 1986 marque un tournant. L'emploi commence à s'envoler à partir de ce moment. Entre 1986 et 2008, l'emploi total progresse à un rythme de 3.4% en moyenne par an. En revanche, l'emploi des résidents ne s'accroît que de 1.6% par an. La divergence par rapport à l'évolution de l'emploi total témoigne de l'apparition d'un nouveau phénomène qui va marquer le marché du travail luxembourgeois : les travailleurs frontaliers. Il y a eu des travailleurs frontaliers bien avant 1986, mais c'est à partir de cette période que leur nombre commence à exploser.

En 2009 et 2010, suite à la récente crise économique, le taux de croissance de l'emploi total ralentit fortement en passant à 1.4% par an. L'emploi des résidents est nettement moins affecté. Avec 1.4% par an, il maintient quasiment sa vitesse de croisière d'avant la crise.

Graphique 2: Taux de croissance annuels moyens de l'emploi, par période (en %)



Source : STATEC, AMECO

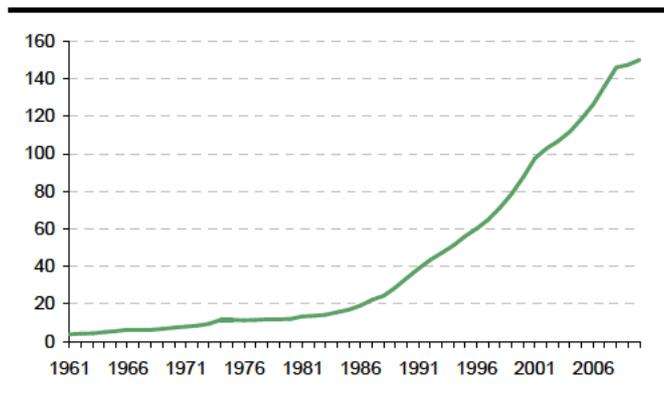
## La part des travailleurs frontaliers est passée de 3% en 1961 à 44% en 2010

En 1961, 3 700 habitants des pays limitrophes travaillent au Grand-Duché. Leur nombre n'a cessé d'augmenter depuis lors. Ils ont été 7 400 en 1970, 11 900 en 1980 et 16 900 en 1985. Entre 1986 et 2010, le nombre de travailleurs frontaliers a presque été multiplié par huit, pour atteindre 150 100 en 2010.

En termes relatifs, les frontaliers représentent 3% de l'emploi total en 1961. Leur part relative progresse de 5% en 1970 à 8% en 1980, 18% en 1990, 33% en 2000 et 42% en 2010.

L'évolution du nombre de frontaliers a donc été très marquée entre 1986 et 2010, que ce soit en termes absolus ou relatifs. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue qu'ils ont été présents bien avant 1986. Sur la période de 1961 à 1985, le nombre de travailleurs frontaliers a augmenté à un rythme de 6.5% par an en moyenne, ce qui est considérable. Sur la période allant de 1986 à 2010, l'évolution s'est encore amplifiée, avec un taux de croissance annuel moyen de 9.1%.

Graphique 3: Les travailleurs frontaliers au Luxembourg (en 1 000 personnes)

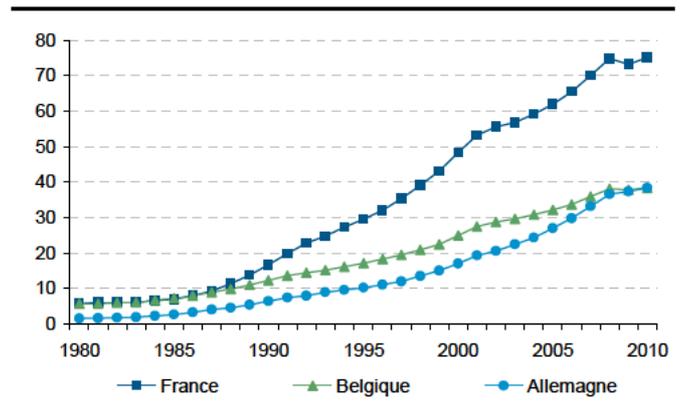


Source : STATEC

## Près d'un travailleur frontalier sur deux est originaire de France

En 1980, 5 700 personnes résidant en France, 5 700 personnes résidant en Belgique et 1 500 personnes résidant en Allemagne, traversent régulièrement la frontière pour venir travailler au Grand-Duché. A partir de 1989, le nombre de frontaliers français augmente plus fortement que celui des frontaliers belges. En outre l'accroissement des frontaliers belges commence à perdre de vitesse. Par contre, le nombre de frontaliers allemands progresse à un rythme assez constant. En 2010, il y a eu autant de frontaliers venant de Belgique que d'Allemagne, à savoir 38 400. Les travailleurs frontaliers originaires de France sont de loin les plus nombreux, avec 75 100 personnes.

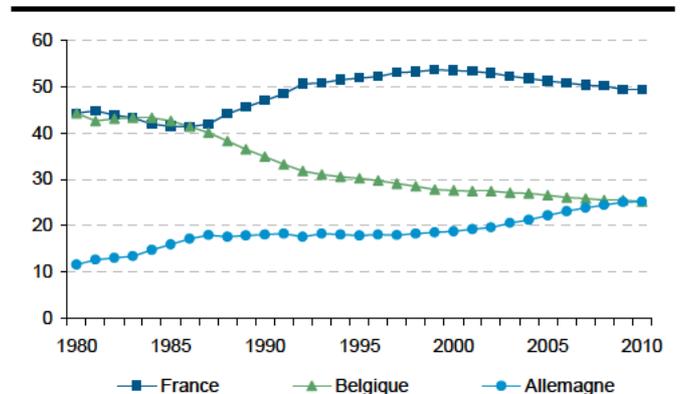
Graphique 4: Pays de provenance des travailleurs frontaliers (en 1 000 personnes)



Source : STATEC

En 1980, 44% des travailleurs frontaliers proviennent de Belgique, 44% de France et 12% d'Allemagne. La part des frontaliers français progresse pour atteindre 54% en 1999, et recule légèrement ensuite pour s'établir à 50% en 2010. La part des frontaliers belges a progressivement diminué pour s'établir à 25% en 2010. En revanche, la fraction des travailleurs originaires d'Allemagne n'a cessé de croître, pour atteindre 25% en 2010.

Graphique 5: Pays de provenance des travailleurs frontaliers (en %)



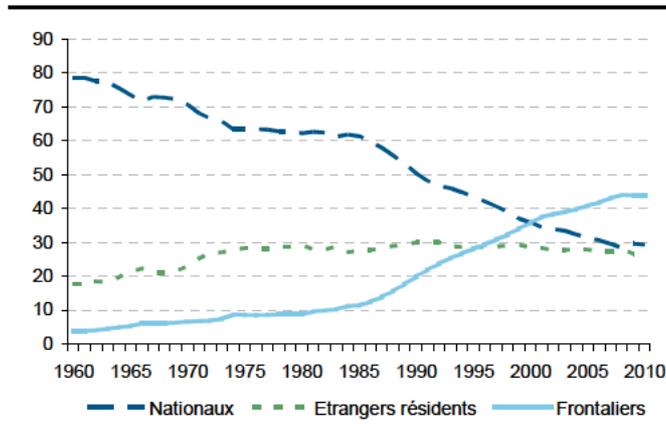
Source : STATEC

## La part des travailleurs luxembourgeois a reculé de 79% en 1961 à 29% en 2010

Hormis les travailleurs frontaliers, les travailleurs immigrés jouent un rôle très important sur le marché du travail luxembourgeois. Au début des années 1960, 79% des travailleurs sont des ressortissants luxembourgeois et 18% sont des ressortissants étrangers qui résident au Luxembourg. La part des étrangers croît au fil du temps, pour s'établir à 27% de l'emploi total en 2010. La part des frontaliers évolue de 3% en 1961 à 44% en 2010. Les résidents de nationalité luxembourgeoise ont commencé à devenir minoritaires à partir de 1991. A partir de 2001, ils ne sont plus le groupe le plus important sur le marché du travail. Les travailleurs frontaliers ont pris cette place.

En 2010, 44% des travailleurs au Grand-Duché sont des travailleurs frontaliers. Le complément des 56% de travailleurs résidents est composé de 29% de ressortissants luxembourgeois et de 27% de ressortissants étrangers.

Graphique 6: Les travailleurs selon leur origine (en %)



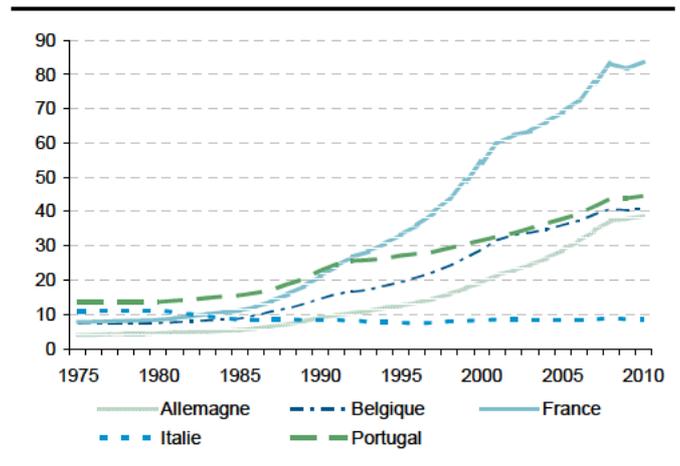
Source : STATEC

### 95% des étrangers travaillant au Luxembourg sont originaires de l'Union européenne

En 1975, les ressortissants portugais constituent le premier groupe de travailleurs étrangers, avec 13 700 personnes. Viennent ensuite les Italiens (11 000), les Français (7 800), les Belges (7 500) et les Allemands (4 100). Ces chiffres contiennent à la fois les travailleurs frontaliers et les travailleurs étrangers qui résident au Luxembourg. Sous l'effet de la crise sidérurgique le nombre des Italiens a graduellement diminué jusqu'en 1997. Ensuite, il s'est stabilisé entre 8 500 et 9 000. Au début des années 1990, les ressortissants français deviennent le premier groupe de travailleurs étrangers au Luxembourg, dépassant les ressortissants portugais. En 2010, on recense parmi la main-d'œuvre au Luxembourg quelque 83 700 ressortissants français, 44 600 portugais, 40 800 belges, 38 700 allemands et 8 600 italiens.

En 2010, il y a 25 200 travailleurs qui ont d'autres nationalités que celles énumérées ci-dessus. Parmi ceux-là on retrouve entre autre 13 600 ressortissants des pays de l'Union européenne et 3 300 ressortissants de Serbie, du Monténégro et de Bosnie-Herzégovine. Au total, 95% des étrangers travaillant au Luxembourg sont originaires d'un pays membre de l'Union européenne. Cette proportion est restée constante au fil de la période de 1975 à 2010.

Graphique 7: Origine des travailleurs étrangers (en 1 000 personnes)



Source : STATEC

### Tertiarisation massive plutôt que désindustrialisation

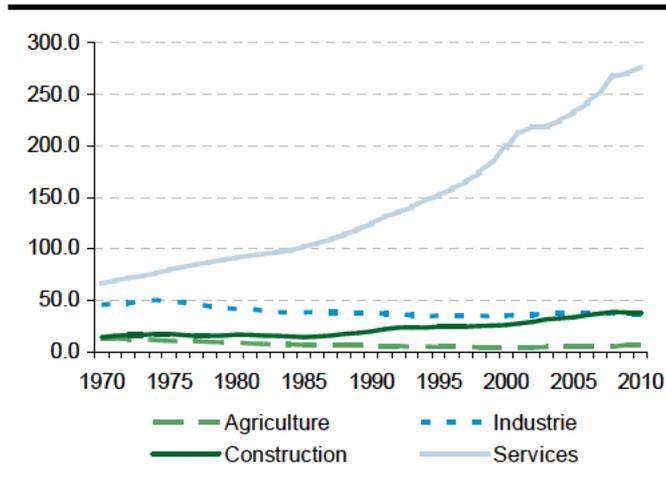
L'économie luxembourgeoise est dominée par les services. En 1970, 65 900 personnes ont travaillé dans le secteur des services, 45 800 dans l'industrie, 14 100 dans la construction et 13 200 dans l'agriculture. Jusqu'en 2010, l'emploi dans le secteur des services a fait plus que quadrupler pour s'établir à 276 500 personnes. En 1970, 47% des travailleurs sont occupés dans ce secteur. En 2010, 77% des personnes occupées au Grand-Duché l'ont été dans ce secteur.

En 1970, 45 800 personnes sont occupées dans l'industrie. Ce chiffre passe à 50 100 en 1974. Suite à la crise dans la sidérurgie, l'emploi dans l'industrie se met à baisser. Il atteint son creux en 1996, avec 34 300 personnes. A partir de 1997, la croissance de l'emploi industriel reprend. En 2010, le secteur occupe 37 300 personnes au Luxembourg. Cette croissance a été portée par un certain nombre de sous-branches. De cette liste il y en a trois qui se distinguent : les produits en caoutchouc ou en plastique (+1 100 personnes), les produits agricoles et alimentaires (+1 000 personnes), ainsi que les équipements électriques et électroniques (+1 000 personnes). En revanche, l'emploi dans le domaine de la métallurgie et des produits métalliques a baissé de quelques 1 500 personnes.

La part de l'industrie dans l'emploi total a reculé de manière spectaculaire de 33% en 1970 à 10% en 2010. Ces chiffres peuvent suggérer une certaine désindustrialisation de l'économie luxembourgeoise. Toutefois, les chiffres absolus montrent uniquement un léger déclin de l'emploi dans l'industrie. Il serait dès lors plus opportun de parler d'une (forte) tertiarisation de l'emploi au Luxembourg.

L'emploi dans l'agriculture a été réduit de moitié entre 1970 et 2010. En 1970, 13 200 personnes ont travaillé dans ce secteur. En 2010, ils n'étaient plus que 6 600. Cette baisse de l'emploi agricole a été accompagnée par d'importants gains de productivité. En termes relatifs, l'emploi agricole a représenté 10% de l'emploi total en 1970. Jusqu'en 2010, cette part a fondu à 2%.

**Graphique 8: Emploi total par branche d'activité (en 1 000 personnes)**



Source : STATEC, AMECO

### En 2010, l'emploi indépendant ne représente plus que 6% de l'emploi total, contre 28% en 1960

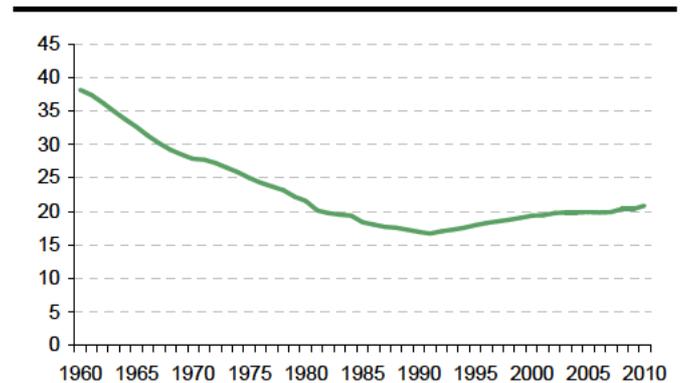
A partir 1960, de moins en moins de personnes exercent un emploi à titre indépendant. Le nombre de travailleurs indépendants baisse de 38 200 en 1960 à 17 000 en 1990. Cette baisse s'explique d'un côté par la baisse de l'emploi dans l'agriculture. Il s'agit là d'un secteur à forte intensité de travailleurs indépendants. En effet, en 1970, 90% des personnes occupées dans

l'agriculture ont un statut d'indépendant (agriculteurs et aidants familiaux). Même en 2010 ce pourcentage reste très élevé, avec 68%. D'un autre côté, la baisse de l'emploi indépendant s'explique par une disparition de beaucoup petites structures familiales dans le commerce et l'artisanat. Le mouvement de concentration et de consolidation dans ces activités a favorisé la constitution de sociétés commerciales.

A partir de 1990, le nombre de travailleurs indépendants a commencé à augmenter, passant de 17 000 à 20 900 personnes en 2010. Près de la moitié de cette hausse provient de deux activités : les avocats et les médecins.

En termes relatifs, l'emploi indépendant a perdu en importance. En 1960, 28% des travailleurs ont un statut d'indépendant. Cette fraction a graduellement régressé. En 2010, les travailleurs indépendants ne représentent plus que 6% de l'emploi total.

**Graphique 9: Travailleurs indépendants (en 1 000 personnes)**



Source : STATEC, AMECO